

Quand les parents refont leur vie. Regards adolescents sur la famille recomposée

Marie-Christine Saint-Jacques et Claire Chamberland

Volume 24, numéro 3, 2000

Nouvelles parentés en Occident

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015674ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015674ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saint-Jacques, M.-C. & Chamberland, C. (2000). Quand les parents refont leur vie. Regards adolescents sur la famille recomposée. *Anthropologie et Sociétés*, 24(3), 115–131. <https://doi.org/10.7202/015674ar>

Résumé de l'article

RÉSUMÉ

Quand les parents refont leur vie. Regards adolescents sur la famille recomposée

Les familles recomposées, encore méconnues il y a quinze ans, sont élevées en Amérique du Nord et dans bien des pays européens au statut de « nouveau modèle familial ». Mais ces familles nous intriguent, et plusieurs chercheurs ont démontré l'existence d'un stéréotype négatif envers elles. Celui-ci s'inscrit dans un courant de pensée qui tend à uniformiser le modèle de vie jugé « idéal » pour les enfants et les adolescents, marginalisant de ce fait toute structure familiale qui s'écarte de la famille biparentale intacte. Comment s'est construit ce stéréotype? Est-ce que les jeunes Québécois vivant en famille recomposée le reprennent à leur compte? C'est à l'examen de ces questions que nous consacrons cet article, qui s'appuie sur une recension des écrits et une étude exploratoire analysant des données qualitatives.

Mots clés : Saint-Jacques. Chamberland. famille, parenté, recomposition familiale, stéréotype. Québec

QUAND LES PARENTS REFONT LEUR VIE

Regards adolescents sur la famille recomposée

Marie-Christine Saint-Jacques
Claire Chamberland



La vie familiale en Amérique du Nord a connu une grande libéralisation à la fin du XX^e siècle. On peut maintenant mettre volontairement fin à un mariage malheureux ou abusif ou élever seul (ou plutôt seule) ses enfants sans être montré du doigt. Cette libéralisation a permis l'émergence de nouvelles familles, notamment les familles recomposées à la suite d'un divorce ou d'une séparation parentale, qui représentent actuellement au Québec 8.6% des familles¹ (Conseil de la famille et de l'enfance *et al.* 1999).

Encore méconnues il y a dix ans, ces familles deviennent un « nouveau modèle familial » et retiennent l'attention des spécialistes des sciences humaines. Ainsi, la recomposition familiale illustre, pour les sociologues, le renouvellement de l'institution familiale² qui s'attache davantage qu'avant à la dimension affective des relations (De Singly 1993; Fortin 1987; Le Gall 1992). Pour les psychologues et autres intervenants cliniques, elle atteste une adaptation à la non-permanence des unions qui comporte son lot de risques, surtout pour le développement des enfants (Acock et Demo 1994; Haurin 1992; Silitsky 1996). Selon les anthropologues, enfin, elle constitue un lieu où l'on peut observer une structuration des liens de parenté qui s'articule en dehors d'une logique biologique (Bohannan 1985; Lallemant 1993; Mead 1971). Mais au-delà de ces différentes approches du phénomène, une constante se dégage : ces familles nous intriguent, nous questionnent, voire nous inquiètent. Témoin de cette tendance, la revue française *Sciences humaines* a consacré un numéro aux « Familles recomposées, familles bouleversées » (1994-1995), alors qu'au Québec, le Conseil de la famille publiait un avis sur la question sans cacher « sa préoccupation devant un phénomène dont on ne saisit pas encore complètement les tenants et les aboutissants » (1995 : 2).

En Amérique du Nord, plusieurs chercheurs ont démontré l'existence d'un stéréotype négatif envers ces familles. Il s'inscrit dans un courant de pensée qui tend à uniformiser le modèle de vie « idéal » pour les enfants et les adolescents, marginalisant de ce fait toute structure familiale qui s'écarte de la famille biparentale intacte. Mais si le jugement que porte l'observateur extérieur paraît stigmatisant, on peut se demander ce que pensent les personnes directement con-

1. Familles ayant au moins un enfant de moins de dix-huit ans.

2. Au Québec, par exemple, 73% des familles comprenant des enfants mineurs « sont le fait de couples vivant avec leurs propres enfants » (Santé Québec 1994 : 56). Il s'agit cependant d'une diminution puisque leur proportion se chiffrait à 80% il y a à peine huit ans.

cernées, en l'occurrence les jeunes de familles recomposées. Cet article, qui s'appuie sur une recension des écrits et une étude exploratoire, tentera de cerner les conditions d'émergence de ce stéréotype et la façon dont les jeunes concernés vivent la recomposition de leur famille.

***Step is less* ou comment s'est développé le stéréotype négatif sur les familles recomposées**

Une recension des écrits sur les familles recomposées a d'abord permis de constater que les familles « non nucléaires » sont perçues comme des familles dysfonctionnelles (Ganong et Coleman 1990). En fait, tout ce qui s'écarte de la norme de la famille biparentale intacte est mal vu, et tout le monde partage ces préjugés, la population comme les spécialistes (Coleman et Ganong 1987) : les célibataires sont moins bien perçus que les personnes mariées, et les divorcés, moins bien que les veufs. Le beau-parent pâtit d'une image négative (il serait moins aimant qu'un parent) et les enfants vivant en famille recomposée sont réputés plus instables que les enfants de familles biparentales intactes (Ganong et Coleman 1990).

De la fiction à la réalité

Les préjugés sur les familles recomposées proviennent notamment des contes populaires, lesquels ont dénigré les belles-mères et, plus largement, les familles recomposées (Noy 1991 ; Wald 1981). Non seulement le thème de la belle-mère cruelle envers les enfants de son conjoint est fréquent (dans un conte sur six), mais les histoires mettant en scène une marâtre sont les plus publiées, les plus racontées par les parents et les préférées des enfants (Wald 1981). Ce sont aussi ces histoires-là qui viennent à l'esprit des intervenants sociaux lorsqu'on leur demande de nommer un conte de fées. Noy (1991) précise toutefois qu'elles prévalent plutôt dans les sociétés monogames où le remariage est la norme lors du décès d'un des partenaires. Ce n'est pas le cas dans les sociétés polygames où un enfant dont la mère est morte devient la responsabilité des autres épouses sans l'intrusion d'étrangers au sein du cercle familial (*ibid.* : 345).

On n'explique pas cependant le thème récurrent des sévices infligés aux beaux-enfants. Mais il y a fort à parier que les familles recomposées d'aujourd'hui connaîtraient dans les représentations courantes une image fort différente si Cendrillon avait été élevée par une belle-mère aimante et impartiale. Wald (1981) conclut en affirmant que ces interprétations ont ceci de commun qu'elles associent aux familles recomposées l'idée de quelque chose de moins grande valeur — ce que résume l'expression « *step is less* ».

La contribution de la science au développement du stéréotype négatif

Au-delà de la fiction, on doit reconnaître la contribution de certaines disciplines au développement d'un stéréotype négatif envers les familles recomposées. À ce chapitre, les travaux de Lefaucheur (1987, 1993) et de Martin (1992) sont

riches d'enseignement. Ils ont remonté le cours des études s'intéressant aux effets de la structure familiale sur les enfants et montré ainsi combien nos représentations sur les familles ont subi l'influence de ces travaux.

Les premières études (fin du 19^e siècle), dirigées par des psychiatres et des criminologues, ont souligné l'impact négatif du divorce sur les enfants (Martin 1992). C'est à ce moment-là que l'équation « divorce égale inadaptation » est apparue, renforçant ainsi la norme de la famille biparentale intacte comme idéal familial. Les conclusions de Lefaucheur (1987) permettent d'élargir cette équation aux familles recomposées. Bien des études, encore aujourd'hui, adoptent les fondements théoriques véhiculés par le *family deficit model*, qui sont, rappelons-le, de concevoir tout ce qui dévie du modèle de la famille biparentale intacte comme porteur de dysfonctionnalité pour les enfants (Marotz-Baden *et al.* 1979). On commencera toutefois à mettre en doute cette « infériorité » des enfants provenant de familles recomposées dans les années 1960, notamment avec les travaux de Bowlby (Lefaucheur 1993). L'attention des chercheurs passe alors de la structure familiale vers la qualité des relations familiales avec l'introduction du concept de « carence des soins maternels » : on remet en question la supériorité des liens du sang sur les fonctions des figures parentales. S'ouvre alors une période marquée par l'incertitude, car on n'est plus convaincu des effets nocifs de la recomposition, mais on continue d'observer des difficultés particulières chez les jeunes concernés.

Les liens de parenté

Comme le souligne si justement Lallemand (1993), l'anthropologue qui s'intéresse aux systèmes de parenté n'étudiera pas le phénomène de la recomposition familiale en tant qu'objet d'étude, mais bien en tant que révélateur de certaines règles implicites permettant de décrire ces systèmes de parenté et d'alliance. Il ne faut donc pas s'étonner qu'en dehors de ce cadre, le thème de la recomposition familiale ne soit que peu abordé dans les écrits anthropologiques. Il est tout de même permis de se demander en quoi les liens de parenté, tels qu'ils se structurent en Occident, peuvent contribuer au développement d'un stéréotype négatif sur les familles recomposées. La réponse apparaît lorsque l'on superpose les bases idéologiques sur lesquelles se fonde notre modèle de parenté et les comportements que les gens choisissent d'adopter. Dans un article portant sur l'examen des définitions anthropologiques et sociologiques utilisées dans les écrits scientifiques pour traiter de la famille ou de la parenté en Occident, Gittins (1998) note que la plupart des auteurs insistent sur le fait que les « vrais » parents sont les parents biologiques et qu'il existe une nette distinction entre un parent biologique et un parent social. Schneider et Smith (1973) ont pourtant observé beaucoup de variations dans les comportements familiaux des individus en même temps qu'une grande uniformité dans le degré auquel les gens valorisent le mariage et tout ce qui est fréquemment défini comme une « vie normale ».

Comme la parenté est une construction socio-culturelle, elle peut se transformer au fil du temps. Toutefois, et malgré une évolution des représentations de certains de ses aspects (Dandurand 1990), le statut d'un des principaux acteurs de

la recomposition familiale, le beau-parent, n'a pas gagné beaucoup en définition. Comme le soulignent Théry et Dhavernas (1993), nous sommes confrontés à deux difficultés. La première est de penser la relation entre un adulte et un enfant qui n'est pas le sien autrement que selon le modèle de la parentalité. La seconde est notre incapacité à concevoir que plus de deux personnes occupent un rôle de parent (rappelant encore une fois l'importance des liens de sang dans la définition d'un parent), sans considérer que l'un d'entre eux usurpe le rôle d'un autre. Mais, comme le statut se définit à l'usage, on voit poindre les caractéristiques de la relation beau-parent/enfant qui comprend à la fois des valeurs associées à la parentalité et à l'amitié :

Le « ni parent ni ami » n'est pas le signe d'une incertitude, ou d'une imperfection constitutive du statut beau-parental, mais désigne la rencontre impossible et pourtant vraie entre ces deux univers. C'est un bouleversement profond des représentations qui est en cause, encore à peine amorcé.

Théry et Dhavernas 1993 : 179

On assiste actuellement à une redéfinition de la parentalité, domaine dans lequel on doit composer avec deux logiques : « l'une qui privilégie le caractère social, affectif et symbolique des relations familiales concrètes, l'autre qui insiste sur la réalité de la filiation, et par là même sur le biologique » (*ibid.* : 182). Cette redéfinition pourrait favoriser l'émergence d'une nouvelle conception de la parentalité qui permettrait d'intégrer des personnes autres que les parents biologiques, « une sorte de pluriparentalité » (Le Gall 1992 : 146).

Quelques repères conceptuels

Comment se représente-t-on son propre univers familial lorsque la société entretient à son égard des stéréotypes négatifs ? Jusqu'ici nous avons vu qu'il existe des groupes d'appartenance basés sur la composition structurelle des familles, groupes vis-à-vis desquels on peut noter une certaine hiérarchie. Au sommet se trouvent les familles biparentales intactes suivies des familles recomposées et, ensuite, des familles monoparentales. Le recherche contemporaine sur la famille utilise fréquemment cette typologie afin d'évaluer l'incidence sur les individus de ne pas vivre au sein du groupe majoritaire, considéré comme le milieu idéal pour le développement de ses membres (Bernstein 1999 ; Saint-Jacques 2000).

Cette forme de catégorisation sociale, de mise en ordre de l'environnement (Tajfel 1978), amène l'individu à évaluer à quel groupe il appartient (endogroupe) et à quel groupe il n'appartient pas (exogroupe). Le développement des stéréotypes transite nécessairement par ce processus de catégorisation (Bourhis et Gagnon 1994). Plusieurs études démontrent par ailleurs qu'il est plus fréquent d'observer un biais proendogroupe qu'un biais proexogroupe. Les jeunes de familles recomposées ne devraient donc pas reprendre à leur compte les stéréotypes négatifs entretenus par la société à l'égard de cette structure familiale, mais plutôt la survaloriser.

Cependant, une analyse de Bourhis et Gagnon (1994 : 749) rappelle qu'une comparaison défavorable de l'endogroupe par rapport à l'exogroupe « peut entraîner

un rejet du groupe d'appartenance comme groupe de référence [...]. Elle peut aussi mener à une surévaluation de l'exogroupe perçu comme ayant la plupart des caractéristiques valorisées par la société dominante [...] », et affecter aussi l'estime de soi des membres de l'endogroupe.

Une des premières études à avoir fait ressortir cette tendance est celle de Clark et Clark (1947) qui portait sur l'identification ethnique et les préférences manifestées par des enfants noirs, âgés de trois à sept ans, à l'égard de la couleur de la peau. Entre deux poupées de couleur brune ou blanche, les deux-tiers préféraient la poupée blanche, et 59 % dirent que la poupée brune « n'était pas belle ». Jusqu'à l'âge de cinq ans, les enfants préfèrent la poupée blanche. Cette préférence décroît ensuite mais demeure majoritaire. Pour sa part, Aboud (1988) a analysé les résultats de plus de trente études portant sur les biais proendogroupe et proexogroupe chez des enfants nord-américains, britanniques et sud-africains ; il conclut que l'on ne peut distinguer de modèles d'attachement à l'endogroupe et de rejet de l'exogroupe chez les jeunes noirs. Si, à partir de l'âge de sept ans, on observe plus d'attitudes positives vis-à-vis de l'endogroupe, on ne sait pas comment cet attachement se modère par la suite.

Il devient donc approprié de se demander comment des adolescents et adolescentes dont les parents se sont engagés dans une seconde union se représentent leur propre famille, sachant qu'il existe un stéréotype négatif envers cette structure familiale. Cette question paraît d'autant plus pertinente qu'à la différence, par exemple, des stéréotypes entourant la couleur de la peau, on ne naît généralement pas en famille recomposée, mais bien en famille biparentale intacte. C'est donc par un effet de mobilité sociale que ces jeunes sont, pour la plupart, passés du groupe dominant au groupe minoritaire, ce passage étant fréquemment ponctué d'un épisode en famille monoparentale. Aboud (1988) précise d'ailleurs que l'attachement et l'identité au groupe s'accroissent avec le temps. Bref, tous ces arguments justifient que l'on examine le regard de ces jeunes sur leur famille.

La recomposition familiale vue de l'intérieur

Le corpus analysé ici a été recueilli par entrevues semi-dirigées auprès de 26 adolescents³ (12 garçons et 14 filles) âgés de 11 à 17 ans et vivant régulièrement en famille recomposée (un minimum de 8 jours par mois)⁴. L'identification d'adolescents et d'adolescentes susceptibles de participer à cette étude s'est faite par

3. Nous avons fixé le nombre de jeunes à rencontrer en fonction du principe de saturation de l'information, laquelle a été atteinte après la vingtième entrevue. Nous avons poursuivi les entrevues au-delà de ce nombre pour assurer une représentation suffisante de jeunes aux différents seuils d'ajustement psychosocial (voir Ouellet et Saint-Jacques 2000). Nous avons mis au point et prétesté un guide d'entrevue pour encadrer le contenu de la discussion. Toutes les entrevues ont été enregistrées et retranscrites avec la permission écrite des répondants. Nous avons traité les données à l'aide de l'analyse de contenu thématique.

4. Sont exclus de cette étude les jeunes qui vivent au sein d'une famille recomposée, mais qui sont eux-mêmes nés de cette union de même que les familles recomposées à la suite d'un veuvage, compte tenu des dynamiques différentes qui tendent à s'y installer (Amato et Ochilree 1987; Bolgar *et al.* 1995).

l'entremise de différents établissements scolaires et de services sociaux de la région de Québec⁵. Ces établissements sont situés en milieu urbain et reçoivent une clientèle de milieux socio-économiques variés⁶.

La plupart des jeunes (n = 21) vivent une recomposition unique, alors que cinq d'entre eux sont impliqués dans une double recomposition (les deux parents ont formé, de part et d'autre, une nouvelle union). Ils sont par ailleurs trois fois plus nombreux à vivre dans une famille recomposée matricentrique (n = 15) que patricentrique (n = 5), confirmant les tendances observées dans les études de plus grande portée (Bernier *et al.* 1994; Pageau *et al.* 1997). Par ailleurs, lorsque les enfants ont un deuxième milieu de vie, celui-ci est généralement constitué de leur père qui vit une nouvelle union. Ces secondes unions sont fréquemment fécondes puisque plus d'un jeune sur quatre a au moins un demi-frère ou une demi-sœur. En moyenne, la recomposition familiale la plus récente vécue par ces jeunes remonte à 4,26 ans (étendue = 5 ans à 11 ans). Mentionnons enfin que 13 de ces jeunes ont connu plus d'une recomposition familiale, soit parce qu'un même parent a vécu, depuis sa séparation, plusieurs unions, soit parce que ses deux parents se sont investis dans une nouvelle relation conjugale.

Nous avons abordé plusieurs thèmes avec les jeunes afin de cerner leurs représentations de la recomposition en tant que structure familiale.

La composition de la famille

Johnson et Barer (1987) rappellent que trois éléments caractérisent le système de parenté de la classe moyenne américaine de couleur blanche : a) il est régulé par un principe de volontariat ; b) il comprend deux unités principales, la famille nucléaire et la famille élargie et c) il est bilatéral, quoique l'on observe une focalisation du côté de la mère. L'augmentation des recompositions familiales succédant à une séparation parentale (plutôt qu'à un veuvage) remet en question, du moins dans la perspective de l'enfant, cette notion de famille nucléaire. L'enfant dont les parents se séparent a-t-il deux familles nucléaires ? Pour tenter de répondre à cette interrogation, notre première question demandait aux jeunes de nommer les personnes composant leur famille, en supposant que le fait d'inclure ou d'exclure certains acteurs était révélateur de l'image que se fait le jeune de « sa » famille et de « la » famille.

Les réponses des jeunes se subdivisent en quatre catégories. Un premier ensemble inclut *tous les acteurs familiaux considérés dans cette étude*, c'est-à-dire les membres de la famille d'origine ainsi que les beaux-parents, les enfants de

5. Il importe de souligner que les données présentées ici sont extraites d'une étude de plus grande envergure visant à mieux comprendre les facteurs associés à l'ajustement psycho-social de ces jeunes.

6. Le niveau de scolarité de ces jeunes s'étend du deuxième au sixième secondaire avec une surreprésentation au 1^{er} cycle (n = 22). Un seul jeune a mentionné avoir abandonné l'école. Ils vivent en milieu urbain ou semi-urbain. La plupart d'entre eux sont nés au Québec (n = 24) et seulement un jeune est né à l'extérieur du Canada. Le même constat s'applique chez les mères de ces jeunes qui, dans 23 situations sur 26, sont d'origine québécoise. Une proportion presque identique de pères sont nés au Québec, soit 22.

ces derniers et les enfants issus de la recomposition. À l'exception d'une seule situation, on remarque que ces jeunes ont des contacts réguliers avec leur parent non gardien, contacts qui peuvent être plus ou moins fréquents, mais qui impliquent nécessairement une cohabitation.

Pour un second groupe de jeunes, la famille comprend *les personnes avec qui ils vivent régulièrement*, soit le parent gardien, son conjoint, les enfants de ce dernier et ceux qui ont pu naître de la nouvelle union. La même logique de cohabitation observée chez le groupe précédent semble s'appliquer ici, à savoir que ces jeunes n'ont soit aucun contact avec le parent non gardien et, de ce fait, avec son conjoint, soit peu de contacts et généralement aucune cohabitation. En fait, dans ce groupe, un seul jeune cohabite avec le parent non gardien à l'occasion de la visite qu'il lui rend au moment des vacances d'été.

Pour un troisième groupe, la famille inclut les membres de *la famille d'origine ainsi que les personnes avec qui les jeunes vivent régulièrement*. En d'autres termes, le conjoint du parent non gardien est exclu de la famille. Cette exclusion semble, la plupart du temps, justifiée par l'absence de contact avec ce beau-parent ou par le caractère récent de la recomposition.

Finalement, les jeunes du dernier groupe ne comprennent dans leur famille que les membres appartenant à *la famille d'origine*. Il s'agit de deux jeunes ayant vécu de multiples transitions, impliquant, pour l'un, trois unions successives du père et pour l'autre, deux unions du père, interrompues par deux placements du jeune en centre de réadaptation.

D'après les réponses à cette première question, la représentation de la composition de la famille est fort variable, mais semble s'articuler autour d'un seul critère. La famille de ces jeunes inclut des personnes avec qui ils entretiennent des relations significatives, vis-à-vis desquelles ils ressentent un lien d'appartenance. Cette conception de la famille se démarque de la logique voulant que la famille comprenne nécessairement les personnes avec qui on partage des liens de sang. Pour ces jeunes, la famille est davantage marquée par un lien social que par un lien biologique. Comme cela distingue le concept de famille de celui de parenté, les jeunes se représentent leur famille indépendamment de la relation conjugale de leurs parents. Cette préséance de l'affectif sur le biologique rejoint l'observation de Ouellette (1999 : 5) « le lien biologique n'est ni nécessaire ni suffisant pour faire d'un individu un parent ». Par contre, lorsque la recomposition actuelle est précédée de multiples transitions, les membres de la famille d'origine demeurent, pour ces jeunes, l'univers familial de référence.

Le critère de cohabitation, qui ressort fréquemment des propos des jeunes, renvoie au concept anthropologique de résidence qui, comme le rappelle Mandon (1990 : 101), « sert souvent de base à la définition de la famille comme groupe domestique ». Ce qu'il y a de plus typique ici, et qui distingue les jeunes dont les parents sont séparés, c'est l'appartenance (plus ou moins égale) à deux résidences abritant, elles aussi, des acteurs pouvant circuler entre plusieurs maisonnées. La représentation que ces jeunes se font de leur famille cerne maintenant un espace familial bipolaire (Martial 1998) qui se traduit en un « chez-nous chez ma mère,

chez-nous chez mon père ». Enfin, on notera que la plupart des jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude s'appuient sur des critères de comparaison propres à l'endogroupe plutôt qu'à l'exogroupe dans leur définition de la famille.

La désignation de la famille

Un autre témoin de la représentation que se fait le jeune de sa famille est le terme qui désigne l'entité familiale ou les personnes, autres que les membres de la famille d'origine (puisque, pour ces derniers, il existe des appellations assez standard au Québec), c'est-à-dire, les beaux-parents et leurs enfants de même que les enfants issus de la recomposition.

L'appellation la plus courante des jeunes n'établit pas de distinction entre la famille recomposée et les autres formes de structures familiales : « Ma famille » ; « Ma famille là, c'est ma famille, mes parents [ce qui inclut ici les beaux-parents] ». À une exception près, les jeunes qui utilisent ce type d'appellation vivent en famille recomposée à temps plein.

Une autre façon aussi courante est de désigner la famille en fonction du lien avec le parent d'origine : « En fait, quand j'en parle je dis "ma mère" », « J'ai pas de nom particulier, ma mère, c'est ma mère, mon père, c'est mon père ». « C'est ma maman, c'est mes deux frères, nous on vit les trois ensemble ici, c'est ma famille, c'est la mienne, c'est ma préférée ». On remarque, par ailleurs, que ces jeunes, sauf un, vivent en famille recomposée à temps partiel, c'est-à-dire, deux jours par semaine. Ils passent donc la plus grande partie de leur semaine en famille monoparentale ou en milieu d'accueil. L'appellation qu'utilise le jeune pour désigner sa famille dépend du temps passé à tel endroit, ce qui va dans le sens des observations précédentes. On constate en effet qu'au-delà des mots employés pour parler de leur famille, les jeunes nous traduisent quelles sont les personnes qui, selon leurs représentations, en font partie.

Si les termes évoqués jusqu'à présent ont un certain caractère de neutralité, trois jeunes utilisent plutôt des qualificatifs en désignant leur famille. Une jeune nous dit qu'elle appelle ça une famille « normale », ce qui efface les distinctions qui existent entre les différentes formes de structure familiale, ne révélant pas de comparaisons défavorables envers l'endogroupe. Ces propos contrastent avec ceux de deux jeunes qui qualifient uniquement ou partiellement leur famille de façon négative : « Une famille heavy [...] je leur dis que j'ai une famille pétée, j'ai une famille heavy, souvent je dis que j'ai une famille pas ordinaire » ; « Disons que ces temps-ci, j'ai un peu de la misère⁷ à les appeler ma famille. [...] C'est vraiment laid, je déteste ça. [...] Moi j'appelle ça de l'assassinage ».

L'appellation des enfants et beaux-parents entrés en scène lors de la recomposition

Nous avons analysé les termes utilisés par les jeunes pour désigner leur demi-fratrie et les enfants issus d'une union antérieure du beau-parent ; les résultats

7. « Avoir de la misère » est un québécoisme qui signifie « éprouver des difficultés ».

confirment tout à fait ceux qu'a obtenus Théry (1991) en France. En effet, la pratique la plus courante est de nommer « frères » ou « sœurs » les enfants avec qui on partage un parent en commun : « mes deux frères Anthony et Guillaume » [qui sont en réalité ses demi-frères], « mes trois sœurs du côté de ma mère qu'elle a eues avec son chum⁸ » et de « demi-frère » ou « demi-sœur » les enfants du beau-parent. De plus, on remarque une tendance à considérer aussi les enfants du beau-parent comme ses frères et sœurs : « Je l'aime beaucoup, tu sais, j'ai toujours rêvé d'avoir une petite sœur, pour moi, c'est comme si c'était ma vraie petite sœur. [...] Ma demi-sœur » [qui est en réalité la fille que sa belle-mère a eue dans une union précédente]; « J'ai trois demi-frères, une demi-sœur. [...] Moi depuis que je les ai vus, je les ai vus une fois, c'est comme mes frères ».

Signalons, en terminant, qu'un groupe de jeunes se distingue des autres en ne désignant pas la demi-fratrie par un terme qui les lie entre eux. Ces enfants sont plutôt associés au parent ou au couple : « Ils ont eu un enfant ensemble » : « Il y a sa fille » [en parlant de l'enfant que son père a eu avec une nouvelle conjointe].

Nous avons aussi examiné les appellations utilisées pour désigner le beau-parent quand les jeunes s'adressent à lui ou quand ils en parlent à des personnes qui ne le connaissent pas. Cette double question est motivée par les commentaires de Théry qui considère que, en France, l'utilisation généralisée du prénom du beau-parent pour le désigner a pour conséquence d'évacuer « le statut dans le non-dit » (1991 : 147). Au Québec, de plus en plus de jeunes s'adressent toutefois à leurs parents en utilisant leur prénom, ce qui ne signifie pas pour autant que ces personnes n'ont pas le statut de parent aux yeux de leurs enfants.

Nous voulions aussi examiner en quoi le terme utilisé par les jeunes pour désigner leur beau-parent correspond au rôle que joue effectivement cette personne auprès d'eux. En premier lieu, on constate que tous les jeunes, sans exception, s'adressent au beau-parent en utilisant son prénom. Cette tendance, identifiée par Cherlin en 1987, est donc passée au stade de pratique généralisée. En second lieu, on peut catégoriser en deux types les termes utilisés par les jeunes pour désigner le beau-parent quand ils en parlent à des personnes qui ne le connaissent pas. Le premier type comprend les expressions qui désignent le beau-parent par la relation qu'il a avec le jeune. Les jeunes diront alors : « c'est mon beau-père », « ma belle-mère ». Le second type, beaucoup plus utilisé, consiste à désigner le beau-parent par la relation qu'il entretient avec le parent : « le chum de ma mère », « l'amie de mon père ».

La définition de la famille recomposée

Nous avons ensuite demandé aux jeunes de définir leur famille en leurs propres termes. La plupart de leurs définitions s'inscrivent dans une logique structurale, signalant la présence ou l'absence d'acteurs spécifiques et révélant ainsi la

8. Les termes « chum » et « blonde » sont des québécoismes qui désignent le « petit ami » ou la « petite amie » de quelqu'un. Ces termes sont utilisés par les jeunes et les adultes et n'excluent pas que les personnes ainsi désignées puissent être mariées ou conjoints de fait.

nette distinction qu'ils font entre une famille recomposée (l'endogroupe) et une famille biparentale intacte (l'exogroupe).

Très fréquemment, ils mentionnent qu'une famille recomposée est une famille où les parents sont séparés, la définissant ainsi par ce qui l'a précédée. À cette première notion s'ajoute une seconde, le fait qu'une famille recomposée se caractérise par la présence d'un nouveau conjoint : « C'est quand les parents se sont séparés, du mariage ou même s'ils n'étaient pas mariés et qu'ils vivent dans deux maisons séparées. Et reconstituée, c'est qu'ils ont peut-être un conjoint » ; « Les personnes se sont séparées et elles se sont trouvé d'autres personnes pour vivre avec ». Certains jeunes insistent particulièrement sur l'idée d'une organisation familiale qui succède à une autre : « C'est comme une deuxième famille » ; « C'est une famille qui au départ a subi un choc, [...] une brisure, qui s'est reconstruite. Évidemment, la brisure est là quand même, elle a essayé de se reconstruire ». Pour d'autres jeunes, la famille recomposée se caractérise par l'absence d'un des parents d'origine : « Une famille où tu ne vis qu'avec un de tes parents biologiques et l'autre, c'est son conjoint ou sa conjointe » ; « C'est quand il manque un parent et qu'il y en a un autre qui vient ».

La définition de la famille recomposée peut aussi inclure la notion des enfants. Ils sont alors vus comme accompagnant leurs parents dans cette nouvelle organisation familiale qui implique un beau-parent mais aussi, éventuellement, les enfants de ce dernier : « C'est quand tu ne restes plus avec tes deux parents, il y a plein d'enfants mélangés, que ta mère est avec telle personne pis ton père a eu des enfants avec une personne et qu'il ne soit plus là » ; « C'est une famille où les parents sont divorcés et soit que sa mère reste avec son ami et que lui a des enfants qui ne seraient pas directement mes demi-frères, mes demi-sœurs ».

Il est aussi intéressant de noter que la notion de parent est souvent assortie d'un rappel du lien biologique qui unit enfants et parents et qui permet, aux yeux des jeunes, de distinguer cette relation de celle qu'ils entretiennent avec le beau-parent : « C'est le père ou la mère, les vrais parents de sang sont séparés et il y en a un ou les deux qui a un chum ou une blonde » ; « Ce sont des personnes qui s'engagent ensemble, qui ne sont pas nécessairement les parents initiaux et qui essaient de vivre ensemble » ; « C'est quand tu ne vis plus avec ton père ou ta mère biologique ».

Les avantages et les inconvénients de la vie en famille recomposée

Évaluer les avantages et les inconvénients de la vie en famille recomposée permet d'examiner si les représentations des jeunes révèlent un biais proendogroupe ou proexogroupe. D'entrée de jeu, soulignons que la très grande majorité des jeunes mentionnent spontanément à ce sujet certains avantages et inconvénients. Très peu de jeunes entretiennent une image idyllique ou complètement noire de la vie en famille recomposée.

L'avantage qui ressort le plus concerne l'importance du réseau de relations auquel on a accès dans une telle famille. Ce large réseau fournit des opportunités récréatives, des cadeaux, mais il est aussi apprécié pour son potentiel de soutien :

« Tu sais à qui te confier » ; « Les avantages, c'est que tu connais d'autre monde » ; « Tu as plus d'amour, plus de sécurité, parce que si je m'engueule avec ma mère, je peux aller chez mon père, je sais qu'il est là. [...] Plus d'amour parce que lorsque je vais chez mon père, j'ai Carole qui m'aime, j'ai ma sœur qui m'aime, j'ai mon père qui m'aime, il y a Henri, il y a ma mère, il y a comme plus de monde dans ma vie, je trouve que c'est un avantage, plus d'amour, j'en reçois plus et j'en donne plus ».

L'observateur extérieur pourrait penser que ces familles occasionneraient des difficultés puisqu'elles s'inscrivent dans des réseaux quantitativement plus importants que les familles biparentales intactes ou monoparentales ; pourtant les personnes qui vivent ces situations perçoivent cette complexité comme un de ses principaux avantages. Bronfenbrenner (1979) disait d'ailleurs qu'appartenir à un réseau d'une plus grande complexité peut être une source de richesse relationnelle lorsque la qualité des relations est positive, et cela semble être le cas ici.

Pour ce qui est de la famille immédiate, certains jeunes apprécient d'avoir accès à un autre adulte dont l'appellation varie de « parent », à « modèle », en passant par « beau-parent », et qui, par sa proximité avec le jeune, joue un rôle de référence, d'encadrement et de soutien affectif : « Yvette, c'est une personne qui m'a apporté vraiment beaucoup, vraiment elle a été un modèle pour moi, une force » ; « Bien les avantages, pour moi qui habite avec mon père, il y a comme une deuxième mère ».

L'amélioration des conditions économiques de la famille, qu'entraîne l'arrivée d'un deuxième adulte, a parfois été notée comme un avantage de la famille recomposée, notamment par rapport à la famille monoparentale : « C'est pratique pour l'argent » ; « Premièrement le budget, je pense que ça aide ».

Pour certains jeunes, la recomposition marque le retour à une « vraie vie de famille », puisqu'elle implique la présence d'un couple, mais aussi d'un certain style de vie qui semble leur avoir manqué durant la période de monoparentalité. Ce style de vie, plus traditionnel, est considéré comme agréable, voire sécurisant. « Les avantages, tu as la chance de connaître c'est quoi vivre en famille, des soupers à table, parce que moi avant je mangeais tout le temps au restaurant quand j'étais avec ma mère ». Par ailleurs, on remarquera, lorsqu'il sera question des inconvénients de la vie en famille recomposée, que certains jeunes ont plutôt l'impression de ne plus jamais « être vraiment en famille », comme si, pour certains, l'accent était mis sur l'ambiance et les activités (et donc, par ricochet, sur les liens sociaux), alors que pour d'autres, la vie de famille implique obligatoirement la présence de certains acteurs, mettant ainsi l'accent sur les liens biologiques.

D'autres jeunes axent aussi leurs propos sur le fait que la recomposition familiale survient après plusieurs événements et changements qui les amènent à vivre des situations qui les font grandir. Ils se considèrent généralement comme plus mûrs que leurs pairs.

Si les avantages mentionnés jusqu'à présent concernent assez directement le jeune lui-même, plusieurs ont souligné que leur parent est plus heureux depuis la recomposition, que ce soit parce qu'il est amoureux ou parce que le beau-parent

s'avère être une aide précieuse face à la charge que constitue le fait d'élever seul des enfants : « Le cadre est meilleur, il me semble, un homme et une femme, tu sais je vois mon père. De le voir heureux, il me semble que ça change son humeur » ; « Le moral, parce que vivre toute seule à élever des enfants, c'est dur pour elle [sa mère]. C'est surtout pour ma mère et mon père, parce que moi, vivre seule avec ma mère, je ne pense pas que j'aurais des problèmes ».

Plusieurs de ces résultats se comparent à ceux de Funder *et al.* (1992) et de Quick *et al.* (1994). En effet, parmi les jeunes qui ont participé à cette dernière étude, 42 % considèrent comme un avantage le fait de vivre à nouveau dans une « vraie » famille, 32 % apprécient l'aisance matérielle qu'elle procure de même que le fait d'avoir plus de temps pour les loisirs. Funder *et al.* (1992), de leur côté, mentionnent que les trois thèmes identifiés le plus fréquemment par des jeunes de familles recomposées sont, sur le plan des avantages, le fait d'avoir une demi-fratrie, une quasi-fratrie, de même que deux familles.

De façon complémentaire, les jeunes cernent deux inconvénients de la vie en famille recomposée. Le premier est de ne plus pouvoir vivre simultanément avec ses deux parents. Le second est de devoir vivre avec un beau-parent, bien que ce dernier propos se nuance : l'inconvénient n'est pas de vivre avec un beau-parent en soi, mais bien de vivre avec un beau-parent avec qui « tu ne t'entends pas », ce qui rappelle encore une fois l'importance de la qualité des relations. Il est par ailleurs intéressant de constater que ce jugement nuancé provient autant des jeunes qui ont une relation positive avec leur beau-parent que des jeunes dont ce n'est pas le cas. Bref, ceux qui vivent une relation difficile avec leur beau-parent arrivent à imaginer que les choses pourraient être autrement et inversement : « Mais si c'est une personne [le beau-parent] qui est un gros niaiseux, qui boit de la bière et qui est complètement con comme dans Watatatow⁹ dans la famille Laurin, celui qui est gardien de prison, c'est sûr que si c'est un genre comme ça, il y a plus d'inconvénients que d'avantages ». Une telle prise de position laisse supposer que les jeunes n'entretiennent pas nécessairement de préjugés vis-à-vis du beau-parent, préférant juger la personne plutôt que le rôle qu'elle incarne, que l'image sociale qu'on lui accole.

Plusieurs jeunes ont aussi mentionné que l'arrivée du beau-parent a pour effet de modifier la relation qu'ils entretenaient avec le parent gardien. Cette modification va dans le sens d'une perte d'intimité avec ce parent et d'une moins grande disponibilité de ce dernier qui doit désormais consacrer du temps à son conjoint. Une jeune qui vit à temps partiel avec son père ressent aussi ce changement, mais l'attribue plutôt à la présence des enfants de la belle-mère qu'à celle-ci directement, ces enfants vivant à temps plein avec son père. La vie s'organise ainsi davantage en fonction de ceux qui vivent le plus fréquemment ensemble : « C'est stressant, des fois, si tu veux quelque chose, bien c'est l'autre [les enfants de la belle-mère] qui passe avant toi. [...] Moi j'arrive : "aye Bernard, on va-tu faire de la planche à voile en fin de semaine ?" "Non, je leur ai déjà promis autre chose." Si elles n'avaient pas été là, il serait venu avec moi ».

9. « Watatatow » est le nom d'une série télévisée pour adolescents diffusée au Québec.

Mentionnons enfin que, pour certains, le fait de « devoir » circuler entre les maisons des parents d'origine est un inconvénient, alors que pour d'autres, celui de « pouvoir » circuler constitue un avantage de l'appartenance à une famille comprenant deux foyers.

On se serait attendu à ce que plus de jeunes évoquent, à titre d'inconvénient, le rôle d'autorité du beau-parent, puisqu'il s'agit d'un aspect largement documenté (Hetherington 1992; Visser et Visser 1990). Mais trois jeunes seulement ont abordé ce sujet en le considérant comme un inconvénient de la recomposition.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il paraît assez évident que les représentations des jeunes envers la famille recomposée ne sont pas stéréotypées et qu'elles ne tendent pas à lui attribuer une étiquette d'anormalité. Par contre, le fait que les jeunes ont mentionné qu'un des avantages de la vie en famille recomposée soit précisément celui de vivre une « vraie » vie de famille laisse sous-entendre que, pour eux, la famille monoparentale est un milieu de vie pas tout à fait « familial ». L'élément clé ici semble être la présence de deux figures parentales et la possibilité d'interagir quotidiennement avec elles. Aussi peut-on émettre l'hypothèse que ces représentations de ce qu'est une famille ne sont pas essentiellement basées sur les liens de sang, mais tendent tout de même à rechercher la présence de deux acteurs spécifiques que sont les figures paternelle et maternelle. Une relative homogénéité dans les propos des jeunes n'a pas permis de relever des variations de leurs représentations en fonction du temps écoulé depuis le début de la recomposition familiale.

Le modèle de parentalité qui se dégage intègre les nouveaux acteurs de la recomposition qui se voient attribuer un rôle familial et même souvent parental en ce qui concerne les beaux-parents (Saint-Jacques 2000). Ce qui demeure d'ailleurs assez frappant, c'est l'écart qui existe entre le regard que portent les jeunes sur cette structure familiale et le regard de l'observateur extérieur (Fortin 1987; Thériault 1991). Notre étude note très peu de stéréotypes envers la famille recomposée, alors que de nombreuses recherches ont démontré l'existence d'un stéréotype négatif (Ganong et Coleman 1990; Lefebvre 1987; Noy 1991; Wald 1981). Cela tend à confirmer l'étude de Fine (1986) selon laquelle l'exposition à la recomposition familiale tend à diminuer les stéréotypes négatifs entretenus à son égard, particulièrement envers la belle-mère; cela confirme aussi la présence du biais proendogroupe dans les représentations des individus sans toutefois s'accompagner d'un rejet de l'exogroupe — la vie en famille biparentale intacte reste connotée positivement.

Au-delà de la tendance psychologique à valoriser le « nous », les propos des adolescentes et adolescents révèlent une vision nouvelle des acteurs familiaux qui s'inscrit dans une forme de pluriparentalité. Cette étude possède cependant la limite de n'avoir questionné que les jeunes. Ces derniers nous parlent donc du rôle qu'ils attribuent aux adultes qui les entourent. Leur position est fort différente de celle des parents, ces derniers pouvant se sentir menacés par l'arrivée d'une

nouvelle figure parentale dans la vie de leur enfant. Si, comme l'a constaté Théry (1991), l'attachement et l'affection qui unissent les enfants provenant de deux familles distinctes sont valorisés, il semble plus difficile de concevoir cette forme de relation entre les enfants et les beaux-parents. Il est permis de penser que cette notion de pluriparentalité est une manière pour les jeunes de faire figurer, sur l'échiquier familial, l'ensemble des adultes qui partagent leur vie. Il serait nécessaire d'approfondir cette question, notamment en allant chercher le point de vue des parents et des beaux-parents pour vérifier s'ils adhèrent ou non à cette représentation positive de la recomposition familiale.

Références

- ABOUD F., 1988, *Children and Prejudice*. Oxford, Blackwell.
- ACOCK A. C. et D. H. DEMO, 1994, *Family Diversity and Well-Being*. Thousand Oaks, Sage Publications.
- AMATO P. R. et G. OCHILTREE, 1987, « Child and Adolescent Competence in Intact, One-parent, and Step-families : An Australian Study », *Journal of Divorce*, 10, 3/4 : 75-96.
- BERNIER M., H. DESROSIERS, C. LE BOURDAIS et C. LÉTOURNEAU, 1994, *Un profil des familles québécoises*. Québec, Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- BERNSTEIN A. C., 1999, « Reconstructing the Brothers Grimm : New Tales for Stepfamily Life », *Family Process*, 38, 4 : 415-429.
- BOHANNAN P., 1985, *All the Happy Families – Exploring the Varieties of Family Life*. New York, McGraw-Hill Book.
- BOLGAR R., H. ZWEIG-FRANK et J. PARIS, 1995, « Childhood Antecedents of Interpersonal Problems in Young Adult Children of Divorce », *Journal of American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 34, 2 : 143-150.
- BOURHIS R. Y. et A. GAGNON, 1994, « Les préjugés, la discrimination et les relations intergroupes » : 707-773, in R. J. Vallerand (dir.), *Les fondements de la psychologie sociale*. Boucherville, Gaëtan Morin.
- BRONFENBRENNER U., 1979, *The Ecology of Human Development. Experiments by Nature and Design*. Cambridge, Harvard University Press.
- CHERLIN A., 1987, « Dix ans après "le remariage comme institution incomplète" », *Dialogue*, 97 : 65-68.
- CLARK K. B. et M. P. CLARK, 1947, « Racial Identification and Preference in Negro Children » : 169-178, in Society for the Psychological Study of Social Issues (dir.), *Readings in Social Psychology*. New York, Henry Holt and Company.
- COLEMAN M. et L. GANONG, 1987, « The Cultural Stereotyping of Stepfamilies » : 19-41, in K. Pasley et M. Ihinger-Tallman (dir.), *Remarriage and Stepparenting. Current Research et Theory*. New York, Guilford Press.
- CONSEIL DE LA FAMILLE, 1995, *La famille... composée autrement*. Québec, Gouvernement du Québec.

- CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE *et al.*, 1999, *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*. Québec. Gouvernement du Québec.
- DANDURAND B.-R., 1990. « Le couple : les transformations de la conjugalité » : 24-41. in D. Lemieux (dir.), *Familles d'aujourd'hui*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture.
- DE SINGLY F., 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris. Nathan.
- FINE M. A., 1986. « Perceptions of Stepparents : Variation in Stereotypes as a Function of Current Family Structure », *Journal of Marriage and the Family*, 48, 3 : 537-543.
- FORTIN A., 1987, *Histoire de familles et de réseaux*. Montréal. Éditions Saint-Martin.
- FUNDER K., S. KINSELLA et P. COURTNEY, 1992. « Stepfathers in Children's Lives », *Family Matters*, 31 : 14-17.
- GANONG L. H. et M. M. COLEMAN, 1990, « A Meta-analytic Review of Family Structure Stereotypes », *Journal of Marriage and the Family*, 52, 2 : 287-297.
- GITTINS D., 1998. « The Family in Question : What Is the Family ? Is It Universal ? » : 1-11. in S. J. Ferguson (dir.), *Shifting the Center. Understanding Contemporary Families*. Mountain View, Mayfield Publishing.
- HAURIN R. J., 1992. « Patterns of Childhood Residence and the Relationship to Young Adult Outcomes », *Journal of Marriage and the Family*, 54, 4 : 846-860.
- HETHERINGTON M., 1992. Coping with Marital Transitions : A Family System Perspective », *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 57, 2-3 : 1-14.
- JOHNSON C. L. et B. M. BARER, 1987. « Marital Instability and the Changing Kinship Networks of Grandparents », *The Gerontologist*, 27, 3 : 330-335.
- LALLEMAND S., 1993. « L'anthropologie sociale et la famille recomposée » : 33-47. in M.-T. Meulders-Klein et I. Théry (dir.), *Les recompositions familiales aujourd'hui*. Paris. Nathan.
- LE GALL D., 1992. « Réguler en l'absence de comportements par habitude. Le quotidien des familles composées » : 117-143. in D. Le Gall (dir.), *Régulation sociale et contextes sociaux européens*. Caen. Université de Caen.
- LEFAUCHEUR N., 1987. « Quand leur situation était inférieure à celle de l'orphelin ou le psychiatre, la marâtre et le délinquant juvénile », *Dialogue*, 97 : 104-120.
- , 1993. « Sur la scène de l'anormalité familiale » : 123-136. in M.-T. Meulders-Klein et I. Théry (dir.), *Les recompositions familiales aujourd'hui*. Paris. Nathan.
- MANDON D., 1990. *Culture et changement social*. Lyon. Chronique sociale.
- MAROTZ-BADEN R. G., R. ADAMS, N. BUECHE, B. MUNRO et G. MUNRO, 1979. « Family Form or Family Process ? Reconsidering the Deficit Family Model Approach », *The Family Coordinator*, 28, 1 : 5-14.
- MARTIAL A., 1998. « Partages et fraternité dans les familles recomposées », 205-244. in A. Fine (dir.), *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*. Paris. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- MARTIN C., 1992. « Le "risque solitude" : divorces et vulnérabilité relationnelle », *Revue internationale d'action communautaire*, 67/68 : 69-83.
- MEAD M., 1971. « Anomalies in American Postdivorce Relationships » : 107-125. in P. Bohannon (dir.), *Divorce and After*. New York. Doubleday Anchor Book.

- NOY D. 1991, « Wicked Stepmothers in Roman Society and Imagination », *Journal of Family History*, 16, 4 : 345-361.
- OUELLET F. et M.-C. SAINT-JACQUES, 2000, « Les techniques d'échantillonnage » : 71-90, in R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville, Gaëtan Morin.
- OUELLETTE F.-R., 1999, « Qu'est-ce qu'un père ? Qu'est-ce qu'une mère ? » Communication présentée lors du séminaire organisé par le partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*. Québec, 22 janvier.
- PAGEAU M., M. FERLAND, R. CHOINIÈRE et Y. SAUVAGEAU, 1997, *Indicateurs sociosanitaires. Le Québec et ses régions*. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- QUICK D. S., P. MCKENRY et B. M. NEWMAN, 1994, « Stepmothers and their Adolescent Children : Adjustment to New Family Roles » : 105-125, in K. Pasley et M. Ihinger-Tallman (dir.), *Stepparenting : Issues in Theory, Research, and Practice*. Westport, Greenwood Press.
- SAINT-JACQUES M.-C., 2000, *L'ajustement des adolescents et des adolescentes dans les familles recomposées. Étude des processus familiaux et des représentations des jeunes*. Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- SANTÉ QUÉBEC (C. Bellerose, C. Lavallée et J. Camirand), 1994, *Enquête sociale et de santé. Faits saillants*. Québec, Gouvernement du Québec.
- SCHNEIDER D. M. et R. SMITH, 1973, *Class Differences and Sex Roles in American Kinship and Family Structure*. New Jersey, Prentice-Hall.
- SILITSKY D., 1996, « Correlates of Psychological Adjustment in Adolescents from Divorced Families », *Journal of Divorce & Remarriage*, 26, 1-2 : 151-169.
- TAJFEL H., 1978, « Social Categorization, Social Identity and Social Comparison » : 61-76, in H. Tajfel (dir.), *Differentiation Between Social Groups*. Londres, Academic Press.
- THÉRY I., 1991, « Trouver le mot juste » : 137-156, in M. Segalen (dir.), *Jeux de familles*. Paris, Presses du CNRS.
- THÉRY I. et M.-J. DHAVERNAS, 1993, « La parenté aux frontières de l'amitié. Statut et rôle du beau-parent dans les familles recomposées » : 159-187, in M.-T. Meulders-Klein et I. Théry (dir.), *Les recompositions familiales aujourd'hui*. Paris, Nathan.
- VISHER E. et J. VISHER, 1990, « Dynamics of Successful Stepfamilies », *Journal of Divorce and Remarriage*, 14, 1 : 3-12.
- WALD E., 1981, *The Remarried Family : Challenge and Promise*. New York, Family Service Association of America.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Quand les parents refont leur vie. Regards adolescents sur la famille recomposée

Les familles recomposées, encore méconnues il y a quinze ans, sont élevées en Amérique du Nord et dans bien des pays européens au statut de « nouveau modèle familial ». Mais ces familles nous intriguent, et plusieurs chercheurs ont démontré l'existence d'un stéréotype négatif envers elles. Celui-ci s'inscrit dans un courant de pensée qui tend à uniformiser le modèle de vie jugé « idéal » pour les enfants et les adolescents, marginalisant de ce fait toute structure familiale qui s'écarte de la famille biparentale intacte. Comment s'est construit ce stéréotype ? Est-ce que les jeunes Québécois vivant en famille recomposée le reprennent à leur compte ? C'est à l'examen de ces questions que nous consacrons cet article, qui s'appuie sur une recension des écrits et une étude exploratoire analysant des données qualitatives.

Mots clés : Saint-Jacques, Chamberland, famille, parenté, recomposition familiale, stéréotype, Québec

When Parents Start Over : Adolescents' View of Stepfamilies

Stepfamilies, still unrecognized fifteen years ago, have now acquired, both in North America and in many European countries, the status of "new family model". Over and above the differences underlying the angle under which the phenomena is studied, a constancy emerges : these families are intriguing. The existence of a negative stereotype, with regards to these families, has been empirically demonstrated by many investigators. This stereotype is part of a way of thinking that considerably restricts the possibilities as to which living environment can be considered "ideal" for children and adolescents, marginalizing, while doing so, family structures other than intact, two-parents, families. How did this stereotype towards stepfamilies come to be ? Do young Quebecers living in such families adhere to this stereotype ? This article, supported by a literature review and qualitative data gathered from an exploratory study on the subject, wishes to examine these questions.

Key words : Saint-Jacques, Chamberland, family, kinship, stepfamily, stereotype, Quebec

Marie-Christine Saint-Jacques
École de service social
Université Laval
Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4
Canada

Marie-Christine.Saint-Jacques@svs.ulaval.ca

Claire Chamberland
Institut de recherche pour le développement social des jeunes
1001, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4R5
Canada
cchamberland@mtl.centresjeunesse.qc.ca